

# OMPI



SCIT/ATR/PI/1999/ML

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION**

**RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL**

**1999**

**SUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION  
EN MATIÈRE DE BREVETS\***

établi par

**LE MALI**

Série annuelle de rapports sur les activités d'information en matière de brevets  
des membres du Comité permanent des techniques de l'information

\*

- 
- Le terme “brevet” désigne aussi les modèles d'utilité et les CCP.
  - Les informations relatives aux activités en matière de brevets de dessin et modèle communiquées par les offices de propriété industrielle délivrant de tels brevets sont insérées dans la série de documents SCIT/ATR/ID.

-----  
DIRECTION NATIONALE DES  
INDUSTRIES  
-----

**RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL POUR 1999 SUR LES  
ACTIVITES D'INFORMATION EN MATIERE DE BREVETS.**

**I - EVALUATION DES ACTIVITES EN MATIERE DE BREVETS**

Par rapport à l'année précédente, il y a eu une augmentation de dépôts de demandes de brevets. On peut chiffrer cette hausse à 60% (5 demandes de brevets en 1998, 8 demandes de brevets en 1999).

Les changements ont été observés surtout dans le domaine de la mécanique. La majorité des demandes sont dans cette classe.

**II - QUESTIONS RELATIVES A LA CREATION, A LA REPRODUCTION, A LA  
DIFFUSION ET A L'UTILISATION DE SOURCES PRIMAIRES ET  
SECONDAIRES D'INFORMATION EN MATIERE DE BREVETS**

La Structure Nationale de Liaison reçoit de l'OAPI les publications sous forme de papier et disque optique.

Dans le cadre de son programme d'information scientifique et technique, la Structure Nationale de Liaison produit une série de publications en faveur des chercheurs et des opérateurs économiques. Il s'agit de:

- des brevets libres d'exploitation;
- des profils sur les petites et moyennes entreprises à partir des documents de brevets.

Ces productions sont publiées dans la revue malienne d'information économique et commerciale dénommée "ECONOMIE ET COMMERCE".

**III - QUESTIONS RELATIVES A L'ETABLISSEMENT D'ABREGES, AU  
CLASSEMENT, AU RECLASSEMENT ET A L'INDEXATION DE  
L'INFORMATION TECHNIQUE CONTENUE DANS LES DOCUMENTS DE  
BREVET**

Cette question relève de la compétence de l'OAPI (abrégé, classification des demandes).

#### **IV - CREATION ET TENUE A JOUR DE DOSSIERS DE RECHERCHE**

Recherche sur l'état de la technique à partir du fonds documentaire existant; des CD-ROM (Bref, Espace, USAPAT, COSMOS et des bases de données INPI (France) via internet.

Constitution de dossiers sur la base des recherches effectuées et stockage.

#### **V - ACTIVITES DANS LE DOMAINE DES SYSTEMES DE RECHERCHE INFORMATISEE ET AUTRES SYSTEMES DE RECHERCHE MECANISEE**

L'Office est connecté au réseau internet par lequel il a un accès en ligne aux bases de données de l'INPI. Il existe des formulaires de demande de recherche pour la programmation des tâches et leur meilleur suivi. Les données recueillies sur ces formulaires servent aussi à l'établissement de statistiques, d'exploitation des informations techniques.

Le matériel utilisé se compose comme suit:

- un micro-ordinateur;
- une imprimante;
- un modem;
- des CD-ROM;
- la collection de la CIB;
- un logiciel (MIMOSA).

#### **VI - ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHEQUE ET DES SERVICES DE L'OFFICE DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC (PAR EXEMPLE, MOYENS MIS EN PLACE POUR LE DEPOT DES DEMANDES, L'AIDE AUX CLIENTS EN MATIERE DE PROCEDURE DE RECHERCHE, LA FOURNITURE DE PUBLICATIONS OFFICIELLES ET LA DELIVRANCE D'EXTRAITS DE REGISTRE**

En matière de documentation la structure offre au public un service de consultation gratuite de l'ensemble du fonds disponible. Elle fournit également un service de reproduction des documents de brevets aux utilisateurs qui en formulent la demande.

#### **VII - QUESTIONS RELATIVES A L'ECHANGE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION EN MATIERE DE BREVETS**

Des échanges de documentation et d'information ont lieu dans le cadre de la Coopération trilatérale entre la Structure, l'OMPI et:

- l'OAPI;
- l'INPI;
- l'USPTO;
- l'OEB.

Les principaux supports utilisés à cette fin sont le papier et le support optique.

VIII - AUTRES QUESTIONS PERTINENTES RELATIVES A LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE EN CE QUI CONCERNE L'UTILISATION DE L'INFORMATION EN MATIERE DE BREVETS ET A LA PROMOTION DE CETTE UTILISATION, Y COMPRIS L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT

Un agent de la Structure Nationale a bénéficié d'une formation en matière de recherche d'informations contenues dans les brevets dans le cadre du programme de formation de l'OMPI.

Ceci porte à six (6) le nombre des agents ayant reçu cette formation.

(FIN DU DOCUMENT)